



Modalités d'accès au bâtiment FFBB

**Destinataires : Membres du Comité Directeur et du
Conseil d'Honneur**

Nombre de pièces jointes : 0

La seconde phase de la sécurisation de la maison du basket est prête à être mise en place. Il s'agit de l'accès par les ascenseurs qui ont été dotés de lecteurs de badges ou de codes. Nous vous rappelons les principes généraux, que je vous invite à communiquer à l'ensemble des personnes avec lesquelles vous travaillez :

Contrôle d'accès :

- En semaine (lundi –vendredi)

Les accès de l'ensemble du bâtiment sont contrôlés de 19 h00 à 9h00 et de 12h30 à 13h30.

En dehors de ces périodes l'accès est libre.

- En dehors de ces périodes, l'accès au bâtiment, ainsi que la circulation à l'intérieur de celui-ci sont possibles avec les cartes d'accès ou codes

Moyens d'accès :

Chaque personne accédant régulièrement au bâtiment a été dotée d'un badge. Les autres personnes accèdent au moyen d'un code.

Les badges ou les codes, suivant les profils, donnent accès à certaines zones, pendant les périodes contrôlées.

Les membres du comité directeur ont été dotés d'un profil « C ».

Quatre profils ont ainsi été créés ;

Profils	Période	Horaires	Lieux
A	Lundi au vendredi	8h00-20h00	Etage du bureau et parties communes.
B	Lundi au vendredi	7h00 - 21h00	Etage du bureau et parties communes
C	Lundi au dimanche	Pas de restriction	Pas de restriction
D	Lundi au dimanche	Pas de restriction	Etage du bureau et parties communes

Parties communes : Rez-de-chaussée, moins 1, parkings.

Principe de fonctionnement pour les réunions.

Les réunions en soirée ou le weekend doivent faire l'objet d'une demande auprès d'Anne-Catherine GRASSIOT (Tél. : 01 53 94 25 65 ou agrassiot@ffbb.com). Ces coordonnées seront dirigées automatiquement vers Martine SUDIRMAN en cas d'absence de la première.

Un code est alors donné à l'organisateur de la réunion qui doit le communiquer aux personnes qu'il a conviées à cette réunion.

Ce code est paramétré pour donner accès au lieu de la réunion, aux horaires prévus.

N.B : Les audioconférences font l'objet de la même procédure de réservation que les salles de réunions.

Circulation dans le bâtiment et utilisation des ascenseurs :

Les lecteurs des ascenseurs seront activés le **Jeudi 15 MAI 2014**.

Pour accéder aux étages : passer votre badge devant le lecteur ou tapez votre code puis #, puis appuyez sur le bouton de l'étage à atteindre.

- Il est donc nécessaire de se munir de son badge lors des déplacements pendant les périodes contrôlées.
- En cas de blocage à une porte palière dans les cages d'escaliers, il sera toujours possible de descendre jusqu'au rez-de-chaussée.
- Le gardien des deux immeubles (111 et 117) assure une présence permanente, il pourra en cas d'oubli d'un objet dans votre bureau vous permettre d'y accéder en période contrôlée. Le ou les gardiens se situent au 111.
- Il est judicieux de doubler votre badge d'un code facilement mémorisable (six chiffres) afin de parer à un éventuel oubli. La demande de ce code doit être faite auprès de Pierre CLEMENT

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Gilles THOMAS Adjoint au DTN	Patrick BEESLEY Directeur général DTN	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-05-09 CD Note ascenseurs FFBB V FIN	